

Pour un développement durable et une mondialisation solidaire et responsable :

le rôle de la Francophonie

Farid Yaker, Enda Tiers Monde

1

Un fossé Nord / Sud qui s'accroît

- Plus de pauvres qu'il y a 30 ans dans un monde qui est paradoxalement devenu plus riche.
1,6 milliards de personnes vivent avec moins de un dollar par jour
- L'Afrique ne participe aux échanges mondiaux que pour deux pour cent - revenu par habitant en diminution au cours des trente dernières années
- Le nombre de pauvres en Afrique est passé de 241 millions en 1980 à 315 millions aujourd'hui et devrait atteindre 404 millions en 2015. 2147!

2

Un fossé grandissant

- Accès aux services publics essentiels, maîtrise technologique, budgets et capacités de recherche & développement, maîtrise de l'urbanisation et des conditions de sécurité des personnes et des biens, accès aux NTIC
- Fardeau de la dette – flux financier net sud-nord

3

Aspects positifs de la mondialisation

- Augmentation du revenu d'un nombre significatif de personnes, particulièrement dans les pays émergents d'Asie et d'Amérique Latine.
- Transferts de technologies et de savoir-faire en direction de pays émergents.

4

Effets pervers, inconvénients et risques

- Axée principalement sur la logique de profit, la mondialisation néo-libérale a bénéficié à un nombre restreint de pays : 80% des investissements directs étrangers se sont concentrés sur 10 pays émergents ;
- la mondialisation en cours, ne prend pas en compte les externalités écologiques : transports et émissions de gaz à effet de serre - kilomètres cachés
- les politiques néolibérales peuvent être source de grande instabilité financière (crises financières asiatique et sud-américaine)
- uniformisation des modes de vie et de consommation pertes considérables de diversité biologique et culturelle.

5

L'exception agricole et le risque de libéralisation non contrôlée

- la logique libérale de liberté de circulation des marchandises ne s'applique pas à certains secteurs, tels que l'agriculture - plus de 250 milliards de dollars par an soit 25 fois les sommes nécessaires pour prendre en charge le problème du Sida dans le monde
- démantèlements tarifaires accélérés entraînent souvent la disparition des faibles capacités industrielles que les pays du Sud avaient réussi à développer.
- le dernier rapport de la Banque Mondiale /CNUCED reconnaît d'ailleurs que la libéralisation non contrôlée des échanges aboutit à un affaiblissement des pays en développement.

6

Bilan du processus post-Rio

- Bilan plutôt décevant.
- l'Agenda 21 très partiellement mis en œuvre, y compris au niveau local. Les conventions issues de Rio sont restées lettre morte ou sont peu appliquées.

7

Une faible mise en œuvre des conventions issues de Rio

- faiblesse des moyens financiers
- lourdeur bureaucratique et procédures complexes d'obtention de financements et de gestion de certains instruments financiers (ex : FEM)
- capacités insuffisantes et blocages institutionnels dans certains pays
- manque de volonté politique

8

- Pas de caractère contraignant, pas de dispositifs de sanction (contrairement à l'OMC)
- Seul le Protocole de Kyoto, issu de la Convention sur le climat et toujours pas en vigueur, prévoit un dispositif d'observance.

9

Bilan du processus post-Rio (suite)

- Absence fréquente d'objectifs chiffrés et datés
- les Objectifs du Millénaire, qui eux, prévoient des résultats ciblés à l'horizon 2015 en matière de lutte contre la pauvreté et de développement social, ne seront vraisemblablement pas atteints à en juger par les faibles résultats constatés à ce jour.
- Les initiatives de type II n'ont pas tenu leurs promesses

10

Quels correctifs est-il donc possible d'apporter à un niveau global et par le biais de la Francophonie pour atténuer les effets négatifs de la mondialisation en cours et pour garantir le développement durable et équilibré de l'ensemble des zones géographiques de la planète ?

11

Accélérer la mutation des architectures et doctrines de coopération

- Trop inefficace, morcelée, et dotée de trop peu de moyens (50 milliards de dollars/an)
- N'est pas en mesure dans les conditions actuelles de répondre aux formidables défis auxquels nous faisons déjà face et qui iront en s'amplifiant

12

Rénover la coopération au développement pour accroître son impact

- une implication beaucoup plus grande des entreprises, des collectivités locales et des opérateurs non gouvernementaux à côté des Etats.
- une meilleure efficacité et coordination de l'action des principaux bailleurs de fonds. L'efficacité de l'impact des agences et programmes des Nations-Unies et des principaux bailleurs devrait être périodiquement évaluée en vue d'aboutir à des recommandations précises de réforme ou d'amélioration du fonctionnement et/ou des objectifs de ces opérateurs.
- une plus grande transparence des institutions financières internationales qu'il est urgent de réformer dans le sens du respect des règles de fonctionnement démocratique.

13

Accroître les moyens et le contenu développement durable de l'APD

- mobilisation de ressources additionnelles, par le biais de nouveaux instruments financiers (taxes nationales de solidarité, taxes internationales) et réduction significative du fardeau de la dette
- promouvoir l'intégration de l'environnement et des préoccupations sociales dans les politiques sectorielles (énergie, transports, industrie, agriculture, ...)

14

Autres actions correctives

- renforcement de l'intégration régionale (essentiel pour attirer les investissements directs étrangers et valoriser les complémentarités nationales)
- mise en place de politiques commerciales non préjudiciables aux économies du Sud.
- actions de soutien aux secteurs des économies du Sud qui présentent les meilleures chances d'intégration à l'économie mondiale, parmi lesquels l'agriculture, le tourisme, les services et les industries à fort coefficient d'utilisation de main d'œuvre

15

Implication des entreprises

- dans les champs social, sociétal et environnemental
- partenariats public-privé
- Utilisation de l'arsenal réglementaire ainsi que les pressions du public et de la société civile pour faire évoluer les comportements et stratégies des acteurs économiques dans le sens du développement durable

16

Le rôle des Etats

- mettre en place les conditions propices au développement durable.
- favoriser la création d'emploi à travers le soutien à l'initiative privée, notamment micro et PME
- encourager l'implantation d'entreprises et l'afflux de capitaux étrangers par le biais de législations adéquates et d'investissements en infrastructures de base.
- miser sur l'éducation pour accroître les capacités humaines et le niveau de formation des cadres et employés nationaux.
- préserver les équilibres macro-économiques en allouant de manière utile et efficace les ressources financières nationales et celles issues des politiques d'aide

17

Rôle des Etats (suite)

- s'assurer du caractère socialement équitable et écologiquement durable des politiques de développement : lutte contre la pauvreté et les inégalités, préservation des ressources naturelles par le biais notamment des changements de modes de consommation et de production
- mise en place ou renforcement de l'Etat de droit, respect des libertés fondamentales, bonne gouvernance

18

Des responsabilités communes mais différenciées

- Les pays industrialisés ont le devoir de modifier en profondeur leurs modes de production et de consommation. Le découplage entre croissance économique et utilisation de ressources naturelles implique des politiques beaucoup plus volontaristes
- Au sud : garantir un développement économique efficace du point de vue de l'utilisation des ressources et de l'impact sur l'environnement, socialement équitable, dans un contexte de bonne gouvernance et de respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales

19

Quel rôle pour la Francophonie ?

- Correction des déséquilibres et effets négatifs engendrés par la mondialisation
- Remodelage de cette mondialisation afin de la rendre compatible avec les exigences et principes du développement durable

20

Rôle de la Francophonie (suite)

- La Francophonie peut devenir un acteur majeur du développement durable :
- en constituant un espace exemplaire de mise en pratique en son sein des conventions internationales, recommandations et politiques relatives au développement durable ;
- en portant collectivement des priorités stratégiques et principes d'action communs au niveau des enceintes et acteurs multilatéraux (conférences internationales, Nations-Unies, UE, Banque mondiale, etc.) ;

21

- Important de veiller à ce que l'action de la Francophonie s'exerce en conformité et dans le sens de la mise en œuvre des engagements pris par les pays francophones dans le cadre multilatéral et notamment à Rio, Johannesburg et lors du Sommet du Millénaire.
- Concrétiser les Objectifs du Millénaire dans l'espace francophone. Ex : éducation pour tous,
- Une action tributaire des accords signés par les pays francophones membres de l'OMC (avantages commerciaux)
Mais une possibilité de faire progresser les négociations grâce à la présence simultanée des pays francophones dans différents groupes

22

La Francophonie : un espace de solidarité et de responsabilité

- Les pays francophones pourraient accroître leur coopération en vue d'accélérer la mise en application des principes, des conventions et de l'Agenda 21 issus de la Conférence de Rio au sein de l'espace francophone.
 - par le soutien accru à des initiatives pilotes multi-acteurs (énergie, eau, santé, réduction de la fracture numérique, appui à l'économie populaire et aux PME,)
 - accompagnement des ces initiatives en vue de les aider à mobiliser des financements internationaux. La Francophonie devrait jouer un rôle d'accompagnement et de levier pour les initiatives francophones.

23

L'action dans l'espace francophone en faveur du développement durable

- Plus grande implication des grandes entreprises de la Francophonie dans les partenariats pour le DD, notamment en matière de transfert des technologies utiles au développement durable
- Mise en place d'un réseau francophone pour les transferts des technologies utiles au développement durable (énergie, déchets, transports, contrôle des pollutions, etc.)
- Pourrait constituer un des résultats du prochain Sommet de Ouagadougou. Un des objectifs de ce réseau pourrait être de favoriser la participation des pays francophones au Mécanisme de développement propre prévu dans le cadre du Protocole de Kyoto.

24

L'action dans l'espace francophone en faveur du développement durable

Plus grande implication de la Francophonie dans le règlement et la prévention des conflits qui constituent un mécanisme majeur de génération de pauvreté et de dégradation environnementale.

25

Une action internationale plus affirmée

- Agir de manière collective et concertée au sein des instances multilatérales chargées des questions relatives au développement durable.
- Etape essentielle : adoption lors du prochain Sommet de Ouagadougou des priorités stratégiques de l'action francophone;

26

Des principes à défendre dans les instances internationales

- respect de la légalité internationale, des droits de l'Homme et de l'Etat de droit
- non assujettissement des Accords multilatéraux sur l'environnement aux règles commerciales de l'OMC
- augmentation sensible de l'APD et de la part allouée aux objectifs de développement durable
- respect de la diversité culturelle
- réaffirmation du rôle du système multilatéral dans la conception et la mise en œuvre de solutions aux problèmes internationaux
- réaffirmation du rôle des acteurs décentralisés, du monde de la recherche et des acteurs économiques dans la promotion du développement durable
- réaffirmation de l'importance de l'échelon local et des politiques de décentralisation dans la mise en œuvre du développement durable ;

27

Pour une action internationale de la Francophonie plus affirmée

- L'énoncé de principes communs et la définition de priorités stratégiques permettra facilitera l'adoption de positions communes des pays francophones (ou des groupes dans lesquels ils sont représentés) lors de futures négociations
- renforcer les actions de la Francophonie en matière de formation des négociateurs francophones.
- Systématisation de l'organisation de réunions préparatoires francophones. Ces réunions pourraient déboucher sur des propositions novatrices des pays francophones dans des domaines tels que le financement du développement durable (taxe internationale), les négociations commerciales, la valorisation de l'épargne des migrants, etc.

28

- la Francophonie est bien placée pour proposer une nouvelle vision stratégique au monde qui permettra d'impulser la dynamique nécessaire pour briser la spirale du sous-développement et modifier en profondeur nos modes de production et de consommation.
- Véritable pont entre le Nord et le Sud, la Francophonie peut fortement contribuer à l'avènement d'un monde plus juste, responsable et solidaire.

29